

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Pour diffusion immédiate

---

### **Boralex fait le point sur les projets de Dunkerque et Moulins du Lohan en France**

**Montréal, le 18 mars 2019** - Le 15 mars 2019, un consortium dont Boralex inc. (« Boralex » ou la « Société ») (TSX : BLX) fait partie, a soumis une proposition à l'État français dans le cadre de l'appel d'offres pour le parc éolien en mer de Dunkerque. Après une revue approfondie de l'évolution des conditions concurrentielles de l'appel d'offres et du profil de risque du projet, Boralex a conclu que sa participation dans ce projet ne satisfait plus ses critères d'investissement.

Dans l'entente de coentreprise signée avec les autres membres du consortium, Boralex détient une option de cession de sa participation dans le projet aux autres partenaires actuels. Boralex exercera cette option et cédera ainsi la totalité de sa participation aux autres membres du consortium immédiatement suivant la sélection définitive du ou des gagnants de l'appel d'offres, dès que l'option pourra être exercée en conformité avec le cahier des charges de l'appel d'offres, les règles de l'État français et l'entente de coentreprise.

Boralex demeurera partie du consortium jusqu'au moment où elle exercera son option de cession de sa participation aux autres membres du consortium. Cependant, Boralex continuera à participer au développement du projet, autant à titre de membre du consortium qu'à titre de non-membre après la cession de sa participation. Ainsi, le consortium continue fermement de croire dans le grand potentiel de ce projet d'importance pour la transition énergétique française.

#### **Moulins du Lohan**

Le 5 mars dernier, Boralex accueillait avec satisfaction la décision rendue par les juges de la Cour administrative d'appel de Nantes conformément aux conclusions du rapporteur public concernant un projet qui a connu un coup d'arrêt en juin 2017. Le projet des **Moulins du Lohan** est le fruit d'un développement de dix années.

C'est une décision importante qui vient concrétiser un véritable projet de territoire exemplaire tant sur le volet environnemental, énergétique, ou bien social. C'est aussi une décision importante pour toute notre filière quant à la sécurité juridique de ses investissements. Nous allons travailler avec nos différents partenaires afin de préparer la reprise des travaux. Boralex continuera de tenir ses engagements dans le cadre de la construction et de l'exploitation du parc éolien au sein du massif forestier de Lanouée qui conservera ses usages et son identité qui est sienne. Il est à noter cependant que la contrepartie pourra toujours demander un pourvoi en cassation devant le Conseil d'État. Elle dispose de deux mois après la notification de la décision. À cette étape, le Conseil d'État se penche sur le fondement de la décision de la Cour administrative d'appel mais ne réexamine pas l'ensemble des faits.

Comme mentionné le 1er mars 2019 lors de la divulgation de ses résultats annuels, Boralex dispose d'un portefeuille de projets potentiels à divers degrés d'avancement pour un total de plus de 1 000 MW en France. En raison d'une présence de longue date et de sa connaissance approfondie du marché français, la Société possède de nombreux atouts pour tirer parti du contexte favorable pour le développement des énergies renouvelables, en particulier dans le secteur éolien. Elle participera activement au système d'appels d'offres qui prévoit l'octroi de contrats d'une puissance installée d'énergie éolienne terrestre de 3 400 MW, d'ici la fin de 2020 et qui permettra de bénéficier de contrats d'une durée de 20 ans.

## À propos de Boralex

Boralex développe, construit et exploite des sites de production d'énergie renouvelable au Canada, en France, au Royaume-Uni, et aux États-Unis. Un des leaders du marché canadien et premier acteur indépendant de l'éolien terrestre en France, la Société se distingue par sa solide expérience d'optimisation de sa base d'actifs dans quatre types de production d'énergie - éolienne, hydroélectrique, thermique et solaire. Boralex s'assure d'une croissance soutenue grâce à son expertise et sa diversification acquises depuis plus de vingt-cinq ans. Les actions et les débentures convertibles de Boralex se négocient à la Bourse de Toronto sous les symboles BLX, et BLX.DB.A respectivement. Pour de plus amples renseignements, visitez [www.boralex.com](http://www.boralex.com) ou [www.sedar.com](http://www.sedar.com). Suivez-nous sur [Facebook](#), [LinkedIn](#) et [Twitter](#).

- 30 -

## Renseignements :

### **Médias**

Julie Cusson  
Directrice,  
Affaires publiques et communications  
Boralex inc.  
514 985-1353  
[julie.cusson@boralex.com](mailto:julie.cusson@boralex.com)

### **Relations avec les investisseurs**

Bruno Guilmette  
Vice-président et chef de la direction  
financière  
Boralex inc.  
514 284-9890  
[bruno.guilmette@boralex.com](mailto:bruno.guilmette@boralex.com)

Source : Boralex inc.